

Réf: Dossier 444460

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AGRI-PLUS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE CITE MAMIE
ADJOUA STATION TOTAL, Lot 1284, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRI-PLUS »

Objet : Commercialisation de produits phytosanitaires, Achat, vente de produits agro-industrielles, développement et gestions plantation, commerce général, immobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE CITE MAMIE
ADJOUA STATION TOTAL, Lot 1284, Ilot 52

Dirigeant(s) M DE MONSIO FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10625 du 17/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63942/GTCA/RC/2025 du 17/10/2025

